



# MAIRIE DE GERVANS

## Compte-Rendu de la réunion du Conseil municipal

L'an deux mille vingt, le Trente Novembre, le Conseil municipal de GERVANS régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la salle Paul DELHOME à huis clos sous la présidence de M. Pascal CLAUDEL, Maire.

**Présents :** M. Jean-Sébastien GUIER, Mme Christelle FOSSE, M. Philippe MILAN, Mme Christine JULLIEN, M. Nicolas BAUGIRAUD, Mme Corinne CHEVAL, M. Damien EYNARD, Mme Patricia FAURE, M. Daniel HUGOUD, Mme Régine VERON, M. Christian DELAS, Mme Stéphanie VEYRET, Mme Marie-Claude AYMARD

**Absent :** M. Jean-Marc KEHRWILLER pouvoir à Mr Pascal CLAUDEL

Date de la convocation : 20 Novembre 2020

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut siéger valablement.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. Damien EYNARD, secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Début à 18h45

### 1) APPROBATIONS DES PROCES VERBAUX

1a) du 11 Septembre 2020

Approuvée à l'unanimité

1b) du 12 Octobre 2020

Approuvée à l'unanimité

### 2) DELIBERATIONS

#### 2a) Décision Modificative N°2 du budget Multiservices

M. Philippe MILAN Adjoint aux Finances informe le Conseil Municipal qu'à la suite de la fermeture du commerce et la réouverture, la caution doit être reversée au liquidateur judiciaire dans l'attente d'un retour pour couvrir les loyers impayés et les travaux de remise en état. Celle-ci a été budgétisée en Hors Taxe alors qu'elle va être payée en TTC. M. Philippe MILAN propose la décision modificative suivante en dépense d'investissement :

Crédits à ouvrir :

Imputation	Nature	Montant
16/165/OPFI	Dépôts et cautionnements reçus	500 €

Crédits à réduire :

Imputation	Nature	Montant
23/2315/22	Immobilisations corporelles en cours	500 €

Approuvée à l'unanimité

## 2b) Décision Modificative N°5 du budget Principal

M. Philippe MILAN Adjoint aux Finances informe le Conseil Municipal qu'à la demande de M. le Percepteur de Saint Vallier, il nous faut intégrer les soldes de fonctionnement et d'investissement du budget d'assainissement 2019. La reprise de la compétence Assainissement par Arche Agglo a entraîné un transfert des soldes de fonctionnement et d'investissement. M. Philippe MILAN propose la décision modificative suivante sur les budgets d'investissement et de fonctionnement :

Comptes dépenses :

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
042/678	Autres charges exceptionnelles	29465.45 €	
001/001/OPFI	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	51453.90 €	
<b>Total</b>		<b>80919.35 €</b>	

Comptes recettes :

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
041/1068/OPFI	Excédents de fonctionnement capitalisés	88253.99 €	
002/002	Résultat d'exploitation reporté	29465.45 €	
001/001/OPFI	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		36800.09 €
<b>Total</b>		<b>117719.44 €</b>	

**Approuvée à l'unanimité**

## 2c) Décision Modificative N°6 du budget Principal

M. Philippe MILAN Adjoint aux Finances informe le Conseil Municipal qu'à la demande de M. le Percepteur de Saint Vallier, il nous faut intégrer la reprise de l'ancien tracteur dans le mandat de paiement du nouveau. M. Philippe MILAN propose la décision modificative suivante en dépense d'investissement :

Crédits à ouvrir :

Imputation	Nature	Montant
21-21571/350	Matériel roulant	21935 €
<b>Total</b>		<b>21935 €</b>

Crédits à réduire :

Imputation	Nature	Montant
23/2315/353/535	Installations, Matériels et outillage techniques	21935 €
<b>Total</b>		<b>21935 €</b>

**Approuvée à l'unanimité**

## 2d) Décision Modificative N°7 du budget Principal

M. Philippe MILAN Adjoint aux Finances informe le Conseil Municipal que suite à la décision modificative précédente, il nous faut créer une nouvelle ligne en recette d'investissement afin d'intégrer la reprise de l'ancien tracteur.

Comptes recettes :

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Ouvert</b>	<b>Réduit</b>
024/024/OPFI	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	18000 €	
<b>Total</b>		<b>18000 €</b>	

**Approuvée à l'unanimité**

### **2e) Décision Modificative N°8 du budget Principal**

M. Philippe MILAN Adjoint aux Finances informe le Conseil Municipal que malgré les relances administratives, les tentatives de retrouver les débiteurs par M. le Maire, nous devons intégrer dans nos dépenses les créances éteintes suivantes pour 1500.51 € (soit 1139.01€ pour la régie électrique et 361.50€ pour la cantine scolaire). M. Philippe MILAN propose la décision modificative suivante en dépense de fonctionnement :

Crédits à ouvrir :

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
65/6542	Créances éteintes	4888.95€
<b>Total</b>		<b>4888.95€</b>

Crédits à réduire :

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
022/022	Dépenses imprévues	4888.95€
<b>Total</b>		<b>4888.95€</b>

**Approuvée à l'unanimité**

### **2f) Décision Modificative N°9 du budget Principal**

M. Philippe MILAN Adjoint aux Finances informe le Conseil Municipal qu'il faut verser la subvention communale au budget du Multi-service. Celle-ci a été budgétisée sur le budget du multi-service mais pas au budget principal. La Commune a renouvelé les armoires frigorifiques, a rafraîchi les murs et M. le Maire a remplacé l'éclairage néons par de l'éclairage leds. M. Philippe MILAN propose la décision modificative suivante en dépense de fonctionnement :

Crédits à ouvrir :

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
65/657364	A caractère industriel et commercial	6000€
<b>Total</b>		<b>6000€</b>

Crédits à réduire :

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
022/022	Dépenses imprévues	6000€
<b>Total</b>		<b>6000€</b>

**Approuvée à l'unanimité**

### **2g) Autorisation pour la signature de documents d'urbanisme**

M. le Maire demande l'autorisation de signer les documents de régularisation du cadastre sur le Chemin de la Source.

**Approuvée à l'unanimité**

### **3) TRAVAUX DES COMMISSIONS**

#### **3a) Communication**

- Projet de refonte du panneau d'affichage municipal devant la Treille

#### **3b) Défense Extérieure Contre l'Incendie**

- Point sur la mise en place d'un schéma communal de Défense Extérieure Contre l'incendie.

#### **3c) Plan de Prévention**

- Point sur la mise en place des plans de prévention avec les prestataires intervenants pour le compte de la Commune sur son territoire.

#### **3d) Environnement**

- Travail en cours pour proposer des solutions pour les habitants pour compenser l'interdiction de brûler les déchets verts.
- Projet de solarisation au niveau Arche Agglo pour développer le photovoltaïque sur les bâtiments publics.
- Des études ont été faites par deux organismes, qui proposent la pose de panneaux photovoltaïques. Les résultats sont à analyser avant toute discussion et prise de décision.

#### **3e) Urbanisme**

- Projet de réfection de l'appartement : À la suite du départ de la locataire fin Août, de l'appartement 11 Rue de la Cure, un projet de rénovation de ce logement est en cours d'étude.

### **4) QUESTIONS ET INFOS DIVERSES**

- Jeudi 17 Décembre – 18h30 Noël des personnels communaux.
- Elections Départementales et Régionales en Mars maintenues à ce jour soit en mars, juin 2021. Il y aura 2 bureaux de vote (1 pour les Départementales et 1 pour les régionales)
- Projet intercommunal de Maison Médicale (Serves – Erôme – Gervans) : Une commission entre les trois Mairies doit se composer afin de construire les dossiers techniques et financiers. Pour Gervans, les représentants seront :
  - Pascal CLAUDEL le Maire
  - Jean-Sébastien GUIER 1er Adjoint
  - Corinne CHEVAL Conseillère et Vice-Présidente du CCAS.
- La cérémonie des vœux 2021 est annulée vu la situation sanitaire qui perdure.

**La séance est levée à 22h00.**

Le secrétaire de séance

D. EYNARD

Le Maire

P. CLAUDEL